

5.5 Niveaux de vie

En 2007, le **niveau de vie** moyen mensuel des individus s'établit à 1 757 euros. La moitié des individus a un niveau de vie inférieur à 1 510 euros par mois. Les revenus sont inégalement répartis : les 20 % des individus aux niveaux de vie les plus faibles détiennent 9,0 % de la masse des revenus par équivalent adulte, contre 38,2 % pour les 20 % des individus les plus aisés.

Entre 2006 et 2007, le niveau de vie médian a augmenté de 2,1 % en termes réels. La hausse des niveaux de vie concerne tous les **déciles** de niveaux de vie. La valeur du niveau de vie au-delà duquel se situent les 10 % les plus aisés (D9) augmente de 1,3 %. Celle en deçà duquel se situent les 10 % les plus modestes (D1) s'accroît de 1,9 %. Le rapport interdécile (D9/D1) reste stable, à 3,4.

Avec un revenu annuel par **unité de consommation** de 21 540 euros en 2007, les personnes retraitées possèdent un niveau de vie moyen inférieur de 4,3 % à celui des actifs au sens du BIT qui s'élève, lui, à 22 470 euros. Ce niveau de vie est toutefois nettement supérieur à celui des chômeurs au sens du BIT (de 46,1 %).

Le **taux de pauvreté** monétaire est défini comme la proportion d'individus ayant un niveau de vie inférieur à un certain seuil, le seuil de pauvreté. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution des niveaux de vie. Les seuils traditionnellement retenus par l'Insee et de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) sont fixés à 60 % ou à 50 % du

niveau de vie médian, le seuil à 60 % étant privilégié en France et en Europe. Le taux de pauvreté au seuil de 60 % de la médiane est de 13,4 % en 2007. Ce seuil correspond à un niveau de vie inférieur à 910 euros par mois.

Par définition, le niveau de vie d'un enfant correspond à celui des personnes du **ménage** dans lequel il vit. En 2007, 2,4 millions d'enfants vivent dans des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté à 60 % de la médiane des niveaux de vie. Le risque de pauvreté des enfants croît avec la taille de la famille. Les enfants pauvres vivent aussi plus fréquemment dans les familles monoparentales. Le taux de pauvreté des enfants dépend également de la situation de leurs parents, ou de la personne de référence du ménage, vis-à-vis du marché de l'emploi. C'est dans les ménages exposés au chômage que la pauvreté des enfants est la plus fréquente. Au contraire, vivre avec deux parents actifs occupés préserve les enfants de la pauvreté.

Les taux de pauvreté nationaux, en retenant un seuil à 60 % du niveau de vie national médian comme le préconise Eurostat, varient de manière importante au sein de l'Union européenne. Ils sont faibles dans les pays nordiques (10 % aux Pays-Bas, 11 % en Suède). À l'inverse, les pays anglophones et les pays du sud de l'Europe connaissent des taux de pauvreté très élevés : 18 % en Irlande et au Portugal, 19 % au Royaume-Uni, 20 % en Grèce, en Espagne ou encore en Italie. En Roumanie, c'est même le quart de la population qui vit sous le seuil de pauvreté. ■

Définitions

Niveau de vie : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Déciles et rapports interdéciles, enquête revenus fiscaux et sociaux, indice de Gini, ménage, pauvreté monétaire et seuil de pauvreté, revenu disponible des ménages, unité de consommation, taux de pauvreté : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les inégalités de niveaux de vie entre 1996 et 2007 », *Insee Première* n° 1266, novembre 2009.
- « Les revenus et le patrimoine des ménages », *Insee Références*, édition 2009.
- Rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008, *ONPES*, septembre 2009.
- « Les employés et ouvriers non qualifiés, un niveau de vie inférieur d'un quart à la moyenne des salariés », *Insee Première* n° 1250, juillet 2009.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Taux de pauvreté selon l'âge et le sexe en 2007

en %

Âge au 31 décembre	Seuil à 50 %		Seuil à 60 %	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Moins de 18 ans	9,3	9,8	17,8	17,9
18 à 29 ans	12,5	10,5	19,7	17,2
30 à 49 ans	6,6	5,6	12,5	10,4
50 à 59 ans	6,2	6,0	11,2	10,3
60 à 74 ans	3,5	3,2	8,8	8,3
75 ans ou plus	5,7	2,8	13,4	8,9
Ensemble	7,4	6,9	14,0	12,8
Pers. pauvres (en milliers)	2 295	1 986	4 332	3 702

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA ; enquête ERFS.

Niveau de vie annuel moyen des individus selon le type de ménage en 2007

Type de ménage	Nombre total d'individus en milliers	Niveau de vie en euros
----------------	--------------------------------------	------------------------

Ménages dont la personne de référence

a moins de 65 ans	49 016	21 010
Personnes seules	5 197	19 600
dont : hommes actifs	2 224	20 690
femmes actives	1 818	20 330
Familles monoparentales	4 865	14 970
dont : mères inactives	952	11 170
mères actives	3 176	15 240
Couples	37 122	22 160
dont : homme actif - femme inactive sans enfant	1 145	28 010
homme actif - femme inactive avec trois enfants ou plus	2 537	15 170
couples d'actifs sans enfant	4 723	27 670
couples d'actifs avec trois enfants ou plus	4 604	20 940
Ménages complexes	1 832	17 820

Ménages dont la personne de référence

a 65 ans ou plus	10 839	21 390
Total des individus	59 855	21 080

Note : sont considérés comme enfants, les enfants célibataires de la personne de référence ou de son conjoint sans limite d'âge.

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA ; enquête ERFS.

Pauvreté des enfants selon l'activité des parents en 2007

en %

	Structure de la population	
	des enfants pauvres	des enfants non pauvres
Un couple	62,9	86,3
Deux actifs occupés	14,4	62,0
Un actif occupé, un chômeur	7,1	4,9
Un actif occupé, un inactif	28,0	18,1
Deux chômeurs	2,0	0,2
Un chômeur, un inactif	5,7	0,4
Deux inactifs	5,7	0,7
Une personne seule	32,2	11,2
Un actif occupé	11,4	9,8
Un chômeur	7,2	0,5
Un inactif	13,6	0,9
Autres¹	4,9	2,5
Total	100,0	100,0

1. Enfants ne vivant pas dans un ménage de type parent(s) et enfant(s).

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante ; pauvreté au seuil de 60 % des personnes de moins de 18 ans.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA ; enquête ERFS.

Niveau de vie et indicateurs d'inégalité

	2005	2006	2007
Niveau de vie annuel en euros			
1 ^{er} décile (D1)	9 680	9 820	10 010
Médiane (D5)	17 530	17 790	18 170
9 ^e décile (D9)	32 440	33 460	33 900
Indicateurs d'inégalité			
D9/D1	3,35	3,41	3,39
D9/D5	1,85	1,88	1,87
D5/D1	1,81	1,81	1,82
S20 (en %)	9,1	9,0	9,0
S50 (en %)	31,0	30,7	30,7
S80 (en %)	62,1	61,6	61,8
Indice de Gini	0,286	0,291	0,289

Note : l'enquête prend en compte les transferts sociaux réels (prestations familiales, prestations logement et minima sociaux) et couvre les revenus du patrimoine. Lecture : les 20 % les plus pauvres disposent en 2007 de 9,0 % de la somme des revenus disponibles par UC (S20), les 20 % les plus aisés ont 38,2 % de la somme des revenus disponibles par UC (100 - S80).

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA ; enquêtes ERFS.

Taux de pauvreté selon le seuil

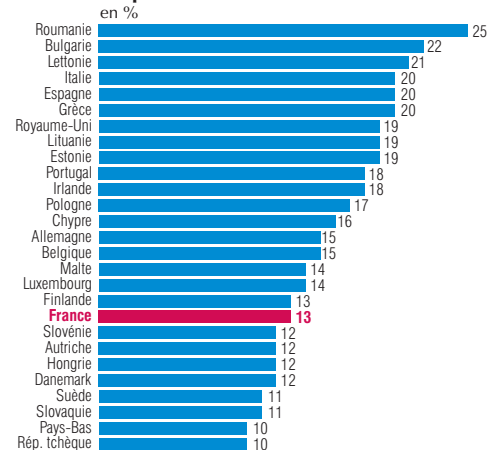
	Seuil à 50 %		Seuil à 60 %	
	Nombre en milliers	Taux en %	Nombre en milliers	Taux en %
1970	5 785	12,0	8 649	17,9
1990	3 751	6,6	7 848	13,8
2000	3 742	6,5	7 328	12,7
2005	3 733	6,3	7 136	12,0
2005 ¹ (r)	4 270	7,2	7 766	13,1
2006 (r)	4 188	7,0	7 828	13,1
2007	4 281	7,2	8 034	13,4

1. À partir de 2006 (et 2005 rétropolée), l'enquête intègre les prestations sociales réelles et les produits des revenus financiers.

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1970 à 2005, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2007.

Taux de pauvreté après transferts sociaux dans l'Union européenne en 2007



Lecture : proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent se situe en dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national.

Source : Eurostat.